

# NON A LA FUSION DU GRAND FRIBOURG

Communiqué de presse  
Villars-sur-Glâne, le 23 mars 2021

## **L'association *NON à la fusion du Grand Fribourg* déplore l'argumentaire de l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg, consacré aux aspects financiers du projet de fusion.**

L'Assemblée constitutive indique en effet, dans un récent communiqué de presse, que : « *Les comptes 2020 des communes livreront à ce titre des informations importantes, permettant de quantifier à la fois les effets de la pandémie de Covid-19 et les impacts de la réforme de la fiscalité des entreprises.* » Or l'impact de la réforme du système d'imposition des entreprises était connu depuis mai 2019 et déjà pris en compte dans les budgets 2020. Et l'Assemblée constitutive n'hésite pas à utiliser cet élément pour justifier une probable hausse de la fourchette d'impôts de la commune fusionnée. A la bonne heure !

L'association *Non à la fusion du Grand Fribourg* relève par ailleurs que l'Assemblée constitutive se décide enfin à débattre – « sans tabous » – de plusieurs thèmes majeurs tels que le statut linguistique des communes, le personnel communal, la caisse de pension et les taxes communales (sachant, entre autres, que les taxes sur l'eau sont un gain pour les communes qui assumaient auparavant toute l'infrastructure des conduites alors que maintenant celle-ci est incluse dans la taxe facturée directement au citoyen), thèmes qui ont été volontairement éludés depuis la création de l'Assemblée constitutive. Pourrions-nous également débattre de la décharge de la Pila, de Bluefactory, de l'assainissement des falaises? Ces trois objets ont en effet un impact considérable sur les finances de la Ville de Fribourg, et les huit autres communes du périmètre de fusion ont le droit de savoir ce que cela impliquerait pour elles.

Mais dans une démocratie, il n'y a pas de vrai débat sans accès préalable à l'information exigée par la loi, à savoir « objective, complète, pertinente et claire ». Il n'y a pas de vrai débat sans transparence des chiffres. Or nous attendons toujours les rapports complets et détaillés dont l'élaboration a été confiée à l'entreprise BDO ainsi que les résultats complets de la première consultation publique de 2019. Et attention à la sous-estimation des calculs des taux d'impôts comme ce fut le cas lors de la fusion de la commune de Belmont-Broye.

Finalement *Non à la fusion du Grand Fribourg* regrette vivement que l'assemblée se réjouisse quasiment d'une baisse du rendement de la fiscalité des personnes morales à Villars-sur-Glâne, estimant que cela produira un rééquilibrage avec d'autres communes, ce qui favoriserait la fusion. Or les chiffres ne sont pas encore connus, et surtout le détail des calculs effectués à ce jour par le GT finances et par la société BDO n'ont jamais été rendus publics. A quand la transparence promise ?

Contact : Ian Peiry, tél. 079 417 83 42